

Dictée n° 73

Brevet 2007, Métropole · Victor Hugo, Les Misérables

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * L'accord de « tout »

Quand « tout » accompagne un nom (souvent avec un déterminant : « tous les jours », « toute la nuit ») ou le remplace (« ils sont tous venus »), il s'accorde en genre et en nombre : tout, toute, tous, toutes. Quand « tout » est un adverbe devant un adjectif, il signifie « entièrement, très » et reste invariable (« il est tout seul »). Seule exception à retenir : devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, l'adverbe s'accorde (« elle est toute petite »).

ASTUCE

Cherche le mot que « tout » accompagne : si c'est un nom ou un pronom, accorde-le avec lui. Si tu peux remplacer « tout » par « très » ou « entièrement », c'est un adverbe.

EXEMPLES

- Il pleut **tous** les jours.
- La maison est **toute** petite.

2. * Participe présent ou adjectif verbal (-ant / -ent, -quant / -cant)

Le participe présent est une forme verbale en -ant ; il est invariable et il est souvent suivi d'un complément (« les élèves, obéissant à leur professeur... »). Précédé de « en », il forme le gérondif. L'adjectif verbal décrit une qualité : il s'accorde avec le nom comme un adjectif (« des enfants obéissants »). Parfois, son orthographe change : fatigant / fatigant, convainquant / convaincant, précédant / précédent, négligeant / négligent.

ASTUCE

Si tu peux mettre « très » devant le mot ou le remplacer par un autre adjectif, c'est un adjectif verbal : accorde-le. Si le mot est suivi d'un complément ou peut être remplacé par « qui + verbe », c'est un participe présent invariable.

EXEMPLES

- Les voyageurs, **attendant** le train, lisaient le journal.
- Ces marches sont très **fatigantes**.

3. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave □ je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« L'homme baissa la tête, ramassa le sac qu'il avait déposé à terre, et s'en alla. »